

PERMIS AM (BSR)



PERMIS AM (Brevet Sécurité Routière)

240,00€ TTC

8 heures de formation : théorie, piste, circulation (7h) et sensibilisation aux risques (1h avec présence obligatoire d'un parent/réprésentant légal si élève mineur)



Depuis le 01/03/2019 : le permis AM passe de 7h à 8h de formation selon l'arrêté du 18 décembre 2018 modifiant l'arrêté du 8 novembre 2012

Pièces à fournir pour l'inscription :

1 photos d'identité numérique avec signature numérique (code e-photo conforme aux services en ligne sur ANTS)
copie recto-verso de la carte d'identité (en cours de validité)

ASSR 1^{er} niveau

justificatif de domicile (- de 6 mois) au nom du candidat, si pas de justificatif au nom du candidat, fournir justificatif de domicile au nom de l'hébergeant + attestation sur l'honneur d'hébergement + pièce d'identité de l'hébergeant

Equipements pour la pratique :

Se munir d'un blouson, d'une paire de gants, de chaussures montantes

Modalités de paiement de la formation :

Paiement à la facture

Les dates de formation sont à déterminer d'un commun accord par 1/2 journée

CER CORREZE FORMATION

15, avenue Winston Churchill - 19000 Tulle - Tél. : 05 55 27 25 60 - Fax : 05 55 21 28 86
17, avenue Pierre Sépard - 19100 Brive - Tél. : 05 55 86 13 13 - Fax : 05 55 87 90 52
correzeformation@orange.fr

SARL CORREZE FORMATION AU CAPITAL DE 10000 EUROS - RCS BRIVE
SIRET 501 903 223 00011 - TVA INTRACOMMUNAUTAIRE N° FR 21 501903223 - CODE APE 8553Z
AGRÈMENTS PRÉFECTORAUX N° E0801902530 ET N° E1001902610 - DÉCLARATION D'ACTIVITÉ N° 74 19 00564 19
AGRÉÉ FIMO/FCO MARCHANDISES - PERMIS AM/A/B/AAC/B 1E - B96/BE/C/D/CE